

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Jeudi 25 avril 2024 à 10 h 00

Siège de la Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest, 24^e étage
Montréal (Québec) H3A 3L6

Une période de questions est prévue pour le public au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser des questions doivent soit se présenter 15 minutes avant le début de l'assemblée ou soit transmettre leur question par courriel à l'adresse : secretariat@cmm.qc.ca, et ce, au plus tard le 23 avril 2024 à 15 h 00, en plus de confirmer leur présence au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée.

Période de questions des citoyens

Présentations

- Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels
- Trousse média PMGMR

Dépôt d'actes de nominations au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 30 janvier 2024**
- 3. Trésorerie, approvisionnement et ressources matérielles**
 - 3.1. Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur de la Communauté pour l'exercice financier 2023
 - 3.2. Rapport de la présidente sur la situation financière
 - 3.3. Règlement numéro 2024-112 modifiant le Règlement numéro 2004-24 sur le Programme de partage de la croissance de l'assiette foncière (PPCAF) de la Communauté
 - 3.4. Octroi du contrat pour l'achat d'un écran et de micros sans fil pour la salle du conseil
 - 3.5. Liste de contrats déposée en vertu de l'article 47.1 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*

4. Transition écologique et innovation

- 4.1. Bilan annuel – Répertoire des initiatives municipales de conservation
- 4.2. Règlement numéro 2024-111 sur les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels
- 4.3. Appui à la résolution proposée par la Ville de Montréal dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent
- 4.4. Dépôt d'une demande de financement dans le cadre du Programme OASIS

5. Gestion des talents et développement organisationnel

- 5.1. Nominations
 - Nomination du trésorier de la Communauté
 - Désignation du secrétaire suppléant de la Communauté
 - Désignation des inspectrices métropolitaines en chef et adjointe

6. Secrétariat, affaires juridiques, conformité et consultations

- 6.1. Avis non favorable à la ministre des Affaires municipales concernant le Règlement numéro 469.11-2019 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Joliette

7. Commentaires / Rapports / Demandes

- 7.1. Présidents des commissions
- 7.2. Membres du conseil
- 7.3. Directeur général

8. Levée de la séance

Pour information

Correspondances

- 1- Correspondances provenant des ministères et organismes publics
 - Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation datée du 5 avril 2024 concernant le premier projet du Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé